

N° 9 ET 10.

NOVEMBRE—DÉCEMBRE

1911.

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

DE CRACOVIE

CLASSE DE PHILOGIE.
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

ANZEIGER
DER
AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN
IN KRAKAU

PHILOGISCHE KLASSE.
HISTORISCH-PHILOSOPHISCHE KLASSE.



CRACOVIE
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ
1912

<http://rcin.org.pl>

L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE CRACOVIE A ÉTÉ FONDÉE EN 1873 PAR
S. M. L'EMPEREUR FRANÇOIS JOSEPH I.

PROTECTEUR DE L'ACADÉMIE :

S. A. I. L'ARCHIDUC FRANÇOIS FERDINAND D'AUTRICHE-ESTE.

VICE-PROTECTEUR : *Vacat.*

PRÉSIDENT : S. E. M. LE COMTE STANISLAS TARNOWSKI.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : M. BOLESLAS ULANOWSKI.

EXTRAIT DES STATUTS DE L'ACADEMIE :

(§ 2). L'Académie est placée sous l'auguste patronage de Sa Majesté Impériale Royale Apostolique. Le Protecteur et le Vice-Protecteur sont nommés par S. M. l'Empereur.)

(§ 4). L'Académie est divisée en trois classes :

a) Classe de Philologie,

b) Classe d'Histoire et de Philosophie,

c) Classe des Sciences Mathématiques et Naturelles.

(§ 12). La langue officielle de l'Académie est la langue polonaise.

Depuis 1885, l'Académie publie, en deux séries, le „Bulletin International“ qui paraît tous les mois, sauf en août et septembre. La première série est consacrée aux travaux des Classes de Philologie, d'Histoire et de Philosophie. La seconde est consacrée aux travaux de la Classe des Sciences Mathématiques et Naturelles. Chaque série contient les procès verbaux des séances ainsi que les résumés, rédigés en français, en anglais, en allemand ou en latin, des travaux présentés à l'Académie.

Prix pour un an (dix numéros) — 6 K.

Adresser les demandes à la Librairie: Spółka Wydawnicza Polska, Cracovie (Autriche), Rynek Główny.

Publié par l'Académie
sous la direction du Secrétaire général de l'Académie
M. Boleslas Ulanowski.

Nakładem Akademii Umiejętności.

Kraków, 1912. — Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego pod zarządem Józefa Filipowskiego

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE CRACOVIE.

I. CLASSE DE PHILOGIE.

II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

N° 9 et 10.

Novembre—Décembre.

1911.

Sommaire. Séances du 13 et du 20 novembre, du 11 et du 14 décembre 1911.
Résumés: 12. Compte rendu de la séance de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne du 31 octobre 1911.
13. Edouard DUBANOWICZ. L'expropriation pour cause d'utilité publique dans la législation anglaise (1845—1907).
14. STANISLAS SZPOTAŃSKI. Les Archives de Marchwacz (Grand-Duché de Posen).

S É A N C E S

I. CLASSE DE PHILOGIE.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1911.

PRÉSIDENCE DE M. C. MORAWSKI.

Le Secrétaire dépose sur le bureau les dernières publications de la Classe:

»Biblioteka pisarzów polskich«. (*Bibliothèque des écrivains polonais*), Nr. 61, 8-o, p. 60.

Le Secrétaire présente le travail de M. JOSEPH LADISLAS REIS: »*Les mélodies des psaumes de Nicolas Gomólka (1580)*«.

Le Secrétaire présente le travail de M. JOACHIM REINHOLD: »*Uçer li Daineseto (Enfances Ogier), poème franco-italien du XIII siècle*«. Édition critique.

Le Secrétaire présente le travail de M. FRANÇOIS GAJEWEK: »*Bibliographie de l'ethnographie polonaise*«.

Le Secrétaire présente le compte rendu de la séance de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne du 31 octobre 1911¹⁾.

¹⁾ Voir Résumés. p. 130.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1911.

PRÉSIDENCE DE M. C. MORAWSKI.

Le Secrétaire dépose sur le bureau les dernières publications de la Classe:

CHMIEL ADAM: »*Źródła do historyi sztuki i cywilizacji w Polsce*«. (*Textes concernant l'histoire de l'art et de la civilisation en Pologne*), tome I, 8-o, p. IV et 376.

TARNOWSKI STANISŁAW: »*Zygmunt Krasiński*«. (*Sigismond Krasiński*), II-e édition, tome I, 8-o p. X et 431, 2 planches; tome II, 8-o, p. 458, 2 planches.

M. CASIMIR MORAWSKI présente son travail: »*Notes sur Cornelius Nepos*«.

M. JOSEPH TRETIAK présente son travail: »*Bohdan Zaleski et l'association démocratique polonaise (1834—1837)*«.

Le Secrétaire présente le compte rendu de la séance de la Commission linguistique du 23 novembre 1911.

II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1911.

PRÉSIDENCE DE M. F. ZOLI.

MM. LOUIS BIRKENMAJER, JEAN ŁOŚ et EUGÈNE BARWIŃSKI, membres de l'Expédition scientifique en Suède, présentent le compte rendu de leurs recherches.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1911.

PRÉSIDENCE DE M. F. ZOLL.

Le Secrétaire dépose sur le bureau les dernières publications de la Classe:

O. BALZER: »*Skartabelat w ustroju szlachectwa polskiego*«. (*Le Scartabellat. Recherches sur la condition juridique de la noblesse polonaise*), 8-o p. 361.

T. KORZON: »Dzieje wojen i wojskowości w Polsce«. (*Histoire des guerres et de l'art militaire en Pologne*), 8-o, vol. I. p. VII et 387; vol. II, p. 532; vol. III, p. 460.

A. KRZYŻANOWSKI: »Pieniądz«. (*La monnaie*), 8-o, p. XIII et 559.

Le Secrétaire présente le travail de M. B. BORNSTEIN: »*Prolégomènes philosophiques à l'étude de la géométrie*«.

Le Secrétaire présente le travail de M. ROMAN RYBARSKI: »*Théorie des sujets dans l'Economie politique*«.

Résumés

12. Posiedzenie Komisji do badania historyi sztuki w Polsce z dn. 31 października 1911. — (*Compte rendu de la séance de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne du 31 octobre 1911*).

M. Félix Kopera donne lecture de la suite du travail qu'il a consacré, en collaboration avec M. Cercha, à la carrière artistique de Cini en Pologne. La première période du séjour de cet artiste à Cracovie va de 1518 à 1529; il est attaché à la cour royale. Les plus anciennes sculptures qu'on puisse lui attribuer au Wawel sont, pensent les auteurs, une partie des chapiteaux des galeries et quelques fragments découverts dernièrement grâce aux fouilles opérées dans la cour du château. Une sérieuse analyse permet d'affirmer que la décoration de la magnifique chapelle des Sigismonds a été conçue et en partie même exécutée par Cini. A lui encore sont dues quelques figures en bronze, entre autres le putto de la Coupole et la Madone qui surmonte le buste de Sigismond I, dans la chapelle susdite. A partir de 1522, Cinni sculpte sur pierre et en bronze, il dessine même peut-être des études pour une statue du roi. Les auteurs pensent que c'est à lui qu'il faut attribuer la médaille de Sigismond I du musée de Bâle, ainsi que les variantes de cette pièce, la médaille de Christophe Szydłowiecki (à Pétersbourg), celle qui fut frappée à l'occasion de la naissance de Sigismond-Auguste (musée Czapski, à Cracovie). A lui encore les anges en bronze placés au-dessus des stalles dans la chapelle des Sigismonds, la balustrade de l'oratoire de Kaufman à l'église de Notre-Dame, la plaque tumulaire de l'évêque Jean Konarski (1521) et le baldaquin surmontant le tombeau de Jagellon à la cathédrale de Cracovie (1524).

La seconde période s'étend de 1531 à 1562, c'est-à-dire à partir du retour de l'artiste d'Italie jusqu'à sa mort. C'est là l'époque de son travail indépendant, à son propre compte. Y appartiennent des

fragments décoratifs du château de Decius à Wola, le sarcophage de Sigismond I dans la crypte du Wawel, le tombeau d'Adalbert Gasztold à Wilna, celui de Nicolas Szydłowiecki à Szydłowiec, celui de Krzycki à Gniezno, l'encadrement de la plaque funéraire encastrée dans la façade de l'église Ste Barbe à Cracovie, le tombeau de Christophe Szydłowiecki à Opatów, celui d'un évêque (Oleśnicki?) à Poznań, ceux de Georges Niemsta à Krzęcice, de Stanislas Lasocki et de sa femme Sophie à Brzeziny, d'André de Valentinis à la cathédrale de Cracovie, de Kotwicz à l'église du Saint-Sacrement à Cracovie, des fragments du tombeau de l'évêque Paul Holszański à la cathédrale de Wilna, le tombeau de Jean-Amor, Jean et Christophe Tarnowski à la cathédrale de Tarnów. Tous ces travaux, selon l'opinion des auteurs. Cini les accomplit dans sa carrière artistique de près d'un demi-siècle en Pologne.

A ce sujet prennent la parole MM. Tomkowicz, Odrzywolski Stryjeński et Hendel. A l'objection que la décoration sculpturale de la chapelle des Sigismonds est dépourvue d'unité, M. Kopera répond qu'il n'a point affirmé que cet ouvrage tout entier est sorti du ciseau de Cini. Mais certainement c'est sous sa direction que quelques sculpteurs y travaillèrent, ainsi d'ailleurs qu'en font foi les livres de comptes de cette construction. Un des derniers collaborateurs de notre artiste fut Padovano. Il n'en est pas moins évident que le caractère siennois de cette décoration indique que Cini en fut l'auteur.

M. Stanislas Tomkowicz soumet à la Commission les photographies de deux souvenirs précieux, conservés au trésor de la Chapelle de la Burg à Vienne, souvenirs se rattachant à la Pologne. L'un est un reliquaire gothique d'argent, en forme de croix patriarcale, mesurant 652 millimètres de hauteur, doré et émaillé, portant le N° 216 du catalogue et y figurant à titre de don de Louis II, roi de Pologne et de Hongrie. Sur la base, au milieu d'une ornementation gravée dans le style gothique flamboyant, se trouvent quatre médaillons: deux d'entre eux représentent les armoiries de Pologne. (l'aigle d'argent sur champ d'émail jaune), les deux autres, celles de la maison de Hongrie-Anjou. La hampe a la forme d'une tourelle gothique; la croix à deux branches avec des reliques, à ses extrémités cinq blasons hongrois, et à l'extrémité inférieure l'aigle de Pologne blanc-émail sur fond vert-émeraude. Au revers postérieur de la croix on voit une plaque d'argent (sans doute ajoutée)

beaucoup plus tard) ornée d'arabesques émaillées presque style renaissance, qui portent à leur centre deux écussons: celui de Hongrie et celui de Hongrie-Anjou; sur les extrémités de la croix, dans des médaillons en saillie on voit les emblèmes des quatre évangélistes en émail, une inscription et l'aigle d'Autriche. Ces médaillons sont ornés de pierres précieuses.

M. Tomkowicz pense que le pied de la croix, la hampe et le côté antérieur de la croix elle-même proviennent seuls de l'époque de Louis II; le reste est de beaucoup moins ancien, en partie même de la fin du XVI-e siècle.

Le second est un reliquaire d'or massif ayant la hauteur et la forme d'un calice, couvert tout entier d'un motif en délicat émail transparent champ-levé, de diverses couleurs. Ce motif d'une grande richesse et d'un effet ravissant est constitué par des fleurs, des papillons, des libellules, des oiseaux, des limaçons, et des couleurs saphir, émeraude, rubis. Au-dessous de l'émail apparaît le dessin gravé sur l'or. De plus, le pied du reliquaire est orné de rangs de perles d'émail blanc, de figures et de motifs sculptés. C'est un travail en miniature, presque microscopique, fort beau pourtant et très fin. Sur le nodus, d'un côté, le blason de la famille Radziwiłł, de l'autre, celui du chapitre de Cracovie. Autour du pied court cette inscription en lettres noires sur fond d'émail saphir et formant deux lignes: „Georgius Cardinalis Radziwil eps Cracoviensis et eivsdem eccleae caplvn — Sermae Mariae archidveissae Avstriae de brachio S. Stanislai epi et martyris DDMDXCVII“. Cette archiduchesse Marie était la mère des deux femmes successives de Sigismond III.

A la discussion qui suit cette communication prennent part MM. Kopera, Lepszy et Mycielski. On exprime l'opinion que la croix est vraisemblablement formée de deux parties absolument différentes.

Enfin M. Etienne Komornicki rend compte de l'excursion faite cette année par le président de la Commission et par lui-même à Zamosé et aux environs de cette ville, à l'effet de continuer l'inventaire depuis longtemps déjà commencé des objets d'art et des monuments appartenant au majorat des comtes Zamoyski. Les localités suivantes ont été visitées: Krasnystaw, Turobin, Żółkiewka, Chłaniów, Gorzków, Tarnogóra dans le district de Krasnystaw; Urzędów et Janów dans le district de Janów. Comme résultat de ces études on a recueilli plusieurs descriptions et quantité de pho-

tographies. On a de plus déterminé quels édifices il était nécessaire de mesurer pour la monographie en préparation. C'est M. Fr. Mażyński, architecte, qui plus tard a pris ces mesures.

13. Dr. E. DUBANOWICZ. Wywłaszczenie w ustawodawstwie angielskiem (1845—1907). — (*L'expropriation pour cause d'utilité publique dans la législation anglaise*).

Le travail comprend deux parties: la première retrace le développement historique de la législation d'expropriation en Angleterre, la seconde est consacrée à une analyse critique de cette législation au point de vue dogmatique.

La partie historique débute par un exposé de l'état des choses avant 1845. La loi d'expropriation consistait alors, de règle, en un bill privé, comprenant l'autorisation d'exproprier en même temps que les règles du droit matériel d'expropriation. L'auteur dit quels procédés étaient employés pour faire voter un bill privé, s'arrête sur les „buts d'utilité publique“, obtenus par la voie de cette législation, expose ses défauts qui ont amené une codification, ou bien, comme on disait, une „consolidation“ des règles matérielles sur l'expropriation formées dans la législation des bills privés. Cette consolidation a été réalisée par le Lands Clauses Consolidation Act de 1845. Avant cette date apparaissent déjà sporadiquement grâce à l'initiative de l'administratio publique des bills, contenant déclaration d'utilité publique au profit de certains buts (églises et cimetières, édifices publics et voies publiques), et qui définissent le droit d'expropriation dans le cas en question. Mais ce qui donne une valeur spéciale au Lands Clauses Consolidation Act c'est le fait qu'il fut le premier bill public consolidé, c'est-à-dire que les règles d'expropriation (le droit matériel de l'expropriation) qu'il contient, doivent être appliquées dans tous les cas où une loi spéciale (ou plutôt individuelle), sous la forme d'un bill privé ou public, déclarera l'utilité publique d'un but quelconque — à moins d'être expressément modifiées ou déclinées par la loi spéciale.

Le premier bill public qui, proclamant en principe la possibilité d'expropriation au profit de la construction d'une voie ferrée et réservant à une loi spéciale la déclaration d'utilité publique

pour chaque cas spécial de construction d'un chemin de fer, adoptait les règles du L. Cl. Cons. Act fut le Railways Clauses Consolidation Act de la même année 1845.

Bientôt apparurent, en effet, des bills d'expropriation en faveur de tous les buts principaux d'utilité publique; donc en première ligne, en faveur de ceux, cités ci-dessus, qui avaient déjà été réalisés par des bills publics (spéciaux), et ensuite en faveur de l'amélioration de terrains, des constructions de ports, conduites d'eau, marchés, pavés, de la canalisation, de l'éclairage de villes, de l'instruction primaire, de la construction de chemins de fer électriques et d'établissements d'électricité, des postes et télégraphes etc.; dans tous ces bills publics (généraux) ont été adoptées les règles consolidées du L. Cl. Cons. Act.

Dans un examen détaillé de toute cette législation, l'auteur s'arrête surtout sur sa construction formelle et notamment sur le développement de ce qu'on appelle „ordonnances provisoires“ (provisional orders): étant d'abord des actes d'un caractère administratif et émanant d'un pouvoir public nettement défini dans les bills publics en question, elles ne règlent l'étendue de l'expropriation (en faveur d'un but d'utilité publique précisé dans ce bill public) que d'une façon provisoire, c'est-à-dire sous la condition d'être suivies d'un „act confirmatif“ du parlement, déclarant l'autorisation d'expropriation en faveur du but en question. Peu à peu, grâce à une évolution systématique, elles transforment sensiblement la construction formelle de la législation d'expropriation, en déclinant pratiquement la nécessité de bills d'expropriation (spéciaux) privés ou publics en faveur de certains buts d'utilité publique.

Cette transformation, accomplie en partie déjà dans les actes législatifs précités, fait des progrès rapides dans le domaine de la législation d'expropriation en faveur de l'assainissement des villes et surtout des quartiers ouvriers, sur la base du Public Health Act de 1875, et elle atteint ses dernières conséquences dans le domaine de l'expropriation pour des buts agraires, surtout en Irlande.

En abordant l'examen détaillé de cette législation, d'abord en faveur de l'Irlande, l'auteur fait voir les facteurs qui ont contribué à son développement. C'étaient, d'une part, le Public Health Act et, en rapport avec celui-ci, la législation d'expropriation en faveur de l'assainissement des quartiers ouvriers et des banlieues; d'autre part, la législation au sujet du paupérisme; enfin, la question agraire en

Irlande. Un coup d'oeil sur l'histoire des rapports entre l'Irlande et l'Angleterre jusqu'à la catastrophe économique de 1845, et sur le développement de la législation anglaise entre les années 1870 et 1883 visant un relèvement des petits fermiers irlandais, précède une analyse détaillée de la législation d'expropriation (1883—1906) en faveur de la population ouvrière irlandaise privée de terres (construction de maisons ouvrières, formation de parcelles fermières avec des maisons, formation de la petite propriété rurale). Cette analyse insiste sur l'évolution définitive des „provisional orders“ accomplie par un abolissement complet des „actes confirmatifs“, ainsi que par ce fait que certains bills publics généraux ont acquis le caractère de bills spéciaux pour des buts qu'ils indiquaient.

Ce qui reste c'est la législation d'expropriation pour des buts agraires en Angleterre et en Ecosse. Ses prémices se trouvent dans l'influence d'une législation analogue pour l'Irlande, ainsi que dans les conditions mêmes du pays au point de vue de la question agraire. L'auteur parcourt d'abord les Allotments Acts de l'an 1887 visant la formation de petites parcelles pour la population ouvrière habitant la banlieue, par l'expropriation ou bien par la location obligatoire; il passe ensuite au Small Holdings Act de l'an 1892 qui a été un essai conforme aux conditions spéciales de l'Angleterre et de l'Ecosse et qui avait pour but une augmentation de la petite propriété agraire sans expropriation; enfin il s'arrête sur le Small Holdings and Allotments Act de 1907 où l'on voit l'expropriation introduite pour le même but.

Dans la seconde partie du travail, la législation anglaise d'expropriation est soumise, dans son ensemble, à une analyse critique par rapport à la législation d'expropriation universelle. Ce qui constitue, aux yeux de l'auteur, une différence principale entre l'une et l'autre, c'est l'individualisme de la législation anglaise, cet individualisme qui est la conséquence, d'une part du manque d'une constitution écrite qui limiterait formellement la compétence du pouvoir législatif, et d'autre part, du manque d'une loi générale d'expropriation. Cependant, la tendance conservatrice qui est propre à la législation anglaise, ainsi que le respect intangible des droits cardinaux de l'individu à l'égard de l'Etat sont assez forts pour que la législation anglaise d'expropriation, en dépit du manque d'une loi générale et d'une constitution écrite, forme un bloc logique, et pour que les lois qui la constituent soient bien loin d'enfreindre les

droits de l'individu d'une façon qui serait dangereuse pour l'état social actuel.

En passant à une analyse des institutions du droit d'expropriation dans le système anglais, l'auteur fait remarquer qu'elles sont d'accord avec celles de la plupart des pays en ce qui concerne le „sujet“ d'expropriation. En effet chaque personne physique ou légale, qui aura reçu l'autorisation d'expropriation en faveur d'une oeuvre d'utilité publique reconnue, peut devenir le sujet d'expropriation. De même, en ce qui concerne l'objet d'expropriation, il y a concordance avec une grande partie des législations étrangères qui ne connaissent que l'expropriation de la propriété immobilière. En revanche, une différence considérable se dessine dans la forme de la déclaration d'utilité publique; elle n'est pas, en effet, un acte déclaratif, mais un acte constitutif; de règle, c'est une loi individuelle; quelques-uns seulement entre les bills publics généraux, présentent une certaine ressemblance avec les lois d'autres pays à savoir ceux qui, en déclinant la nécessité des „actes confirmatifs“, portent en même temps le nom d'„actes spéciaux“, et qui contiennent eux-mêmes (non pas les „provisional orders“) l'impératif légal. Pareillement, la conception des buts „d'utilité publique“ s'est formée dans la législation anglaise d'une façon particulière, à cause des conditions spéciales que présente la question agraire dans ce pays. D'accord avec la législation universelle, celle de l'Angleterre reconnaît le principe du plein dédommagement (d'une juste indemnité) de la valeur économique de l'objet exproprié, d'après une taxation (de règle) du jury et sur la base de la différence dans la fortune avant et après l'expropriation; mais le droit de préemption, dans le cas où l'objet exproprié deviendrait inutile pour le but en question, a été élargi en faveur des voisins de l'exproprié. Enfin, pour ce qui concerne le droit établi par l'expropriation à la place du droit de l'individu, il s'agit là d'un droit de nature publique, parce qu'il repose sur un titre public; mais, tandis que dans le système français règne d'une manière absolue le principe d'après lequel l'objet exproprié devient nécessairement une partie du domaine public, dans la législation anglaise ce principe n'apparaît que dans les cas où l'expropriation a été entreprise par l'administration publique.

Sources et bibliographie. Les matériaux les plus importants sont fournis par les lois anglaises d'expropriation citées d'après l'édition officielle, ainsi que les comptes-rendus et documents parlementaires (les documents se trouvent

sous le titre: „Reports from Committees“ dans les Newspapers and Parliamentary Papers Room, British Museum; les comptes rendus des séances plénières du parlement sont cités d'après Hansards: Parliamentary Debates). Voici les ouvrages critiques: W. Blackstone: Commentaries of the laws of England, Chicago 1871; St. Stephens: New Commentaries London 1903; Th Erskine May: A treatise on the Law, Privileges... of Parliament, London 1906; R. Knyvet Wilson: History of Modern English Law. London 1875. Fr. Clifford: A history of private Bill Legislation. London 1885—6 et du même auteur: Local and Private Bills. London 1914; — d'autre part des études sur les différents sujets appartenant au problème en question (p. ex. Shelford's: Law of Railways. London 1869; M. Atkinson: Local Government in Scotland. London 1904; E. Jenks: An outline of english Local Government. London 1907; Dudley S. A. Cosby: The Irish Land Problem. London 1901; Earl of Dunraven: The outlook in Ireland. Dublin-London 1907 etc.). enfin des monographies sur l'expropriation pour cause d'utilité publique en général (surtout G. de Weiss: De l'expropriation p. c. d'u p. Lausanne 1897; M. Layer: Prinzipien des Enteignungsrechtes. Leipzig 1902 etc.).

14. ST. SZPOTAŃSKI. Archiwum w Marchwacz. (*Les archives de Marchwacz*).

Les archives de la famille Niemojowski à Marchwacz contiennent les papiers des deux frères, Vincent et Bonaventure, députés de Kalisz, se rapportant en grande partie à l'époque de 1815—1830. Jusqu'à présent les historiens ne possédaient, pour étudier le parti de Kalisz, que des mémoires, qui ne peuvent être considérés comme documents incontestables, puisqu'ils proviennent soit d'ennemis, soit d'amis ou d'admirateurs. La correspondance du prince Lubecki, publiée par M. Smolka, jette une grande lumière sur la personne des deux frères et sur la politique du parti constitutionnel; néanmoins tous les matériaux connus jusqu'à présent et servant de base à l'étude du dit parti, deviennent secondaires en présence des archives de Marchwacz. L'Académie des Sciences à Cracovie possède déjà le catalogue de ces archives; il suffit donc de mentionner ici qu'on y trouve la correspondance des Niemojowski; deux entretiens entre le Grand Duc Constantin d'un côté, Zwierkowski, député de Varsovie et Bonaventure Niemojowski de l'autre — le premier entretien eut lieu en 1828 et se rapporte au tribunal de la diète (Sąd Sejmowy) — le second, en 1829. Les archives comprennent, entre autres, des projets de pétitions, de lois pour l'amélioration du sort des paysans, de règlement de la Chambre etc.; des documents de

premier ordre relatifs à la persécution de Vincent Niemojowski (la correspondance à ce sujet avec les autorités, le Grand-Duc Constantin et le Ministre secrétaire d'Etat) — des documents concernant l'agriculture, l'administration des propriétés (rapports, traités d'économie rurale), enfin plusieurs lettres de Bonaventure Niemojowski à sa famille, lettres écrites alors qu'il était émigré, entre autres une lettre à son frère Vincent emprisonné. — Les matériaux cités nous font connaître la vie intime de la noblesse polonaise, notamment dans le palatinat de Kalisz, et les relations des propriétaires fonciers de Kalisz avec ceux du Grand Duché de Posen. Les mémoires de J. N. Niemojowski (propriété de l'Académie des Sciences) nous fournissent beaucoup de détails à cet égard.

Nakładem Akademii Umiejętności.

Pod redakcją

Sekretarza Generalnego Bolesława Ulanowskiego.

Kraków, 1912. — Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego, pod zarządkiem J. Filipowskiego.

1 Kwietnia 1912.



PUBLICATIONS DE L'ACADEMIE

1873 — 1902

Librairie de la Société anonyme polonaise

Spółka wydawnicza polska
à Cracovie.

Philologie. — Sciences morales et politiques.

»Pamiętnik Wydz. filolog. i hist. filozof. (Classe de philologie, Classe d'histoire et de philosophie. Mémoires), in 4-to, vol. II—VIII (38 planches, vol. I épuisé). — 118 k.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń Wydz. filolog. (Classe de philologies Séances et travaux), in 8-vo, volumes II—XXXIII (vol. I épuisé). — 258 k.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń Wydz. hist. filozof. (Classe d'histoire et de philosophie. Séances et travaux), in 8-vo, vol. III—XIII, XV—XLII, (vol. I, II, XIV épuisés, 61 pl.) — 276 k.

»Sprawozdania komisji do badania historii sztuki w Polsce. (Comptes rendus de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne), in 4-to, vol. I—VI (115 planches, 1040 gravures dans le texte). — 77 k.

»Sprawozdania komisji językowej. (Comptes rendus de la Commission de linguistique), in 8-vo, 5 volumes. — 27 k.

»Archiwum do dziejów literatury i oświaty w Polsce. (Documents pour servir à l'histoire de la littérature en Pologne), in 8-vo, 10 vol. — 57 k.

Corpus antiquissimorum poetarum Poloniae atinorum usque ad Joannem Cochanovium, in 8-vo, 4 volumes.

Vol. II, Pauli Crosnensis atque Joannis Visliciensis carmina, ed. B. Kruczkiewicz. 4 k. Vol. III, Andreae Cricii carmina ed. C. Morawski. 6 k. Vol. IV, Nicolai Hussoviani Carmina, ed. J. Pelczar. 3 c. — Petri Roysii carmina ed. B. Kruczkiewicz. 12 k.

»Biblioteka pisarzy polskich. (Bibliothèque des auteurs polonais du XVI et XVII siècle), in 8-vo, 41 livr. 51 k. 80 h.

Monumenta mediæ aevi historica res gestas Poloniae illustrantia, in 8-vo imp., 15 volumes. — 162 k.

Vol. I, VIII, Cod. dipl. eccl. cathedr. Cracov. ed. Piekosiński. 20 k. — Vol. II, XII et XIV, Cod. epistol. saec. XV ed. A. Sokółowski et J. Szujski; A. Lewicki. 32 k. — Vol. III, IX, X, Cod. dipl. Minoris Poloniae, ed. Piekosiński. 30 k. — Vol. IV, Libri antiquiss. civitatis Cracov. ed. Piekosiński et Szujski. 10 k. — Vol. V, VII, Cod. diplom. civitatis Cracov. ed. Piekosiński. 20 k. — Vol. VI, Cod. diplom. Vitoldi ed. Prochaska. 20 k. — Vol. XI, Index actorum saec. XV ad res publ. Poloniae spec. ed. Lewicki. 10 k. — Vol. XIII, Acta capitulum (1408—1530) ed. B. Ulanowski. 10 k. — Vol. XV, Rationes curiae Vladislai Jagellonis et Hedvigis, ed. Piekosiński. 10 k.

Scriptores rerum Polonicarum, in 8-vo, 11 (I—IV, VI—VIII, X, XI, XV, XVI, XVII) volumes. — 162 k.

Vol. I, Diaria Comitorum Poloniae 1548, 1553, 1570. ed. Szujski. 6 k. — Vol. II, Chroniconum Barnardi Vapovii pars posterior ed. Szujski. 6 k. — Vol. III, Stephani Medeksza commentarii 1654—1668 ed. Seredyński. 6 k. — Vol. VII, X, XIV, XVII Annales Domus profesa S. J. Cracoviensis ed. Cnotkowski. 14 k. — Vol. XI, Diaria Comitorum R. Polon. 1587 ed. A. Sokółowski. 4 k. — Vol. XV, Analecta Romana, ed. J. Korzeniowski. 14 k. — Vol. XIV, Stanislai Temberski Annales 1647—1656, ed. V. Czermak. 6 k.

Collectanea ex archivo Collegii historici, in 8-vo, 8 vol. — 48 k.

Acta historica res gestas Poloniae illustrantia, in 8-vo imp., 15 volumes. — 150 k.

Vol. I, Andr. Zebrzydowski, episcopi Vladisl. et Cracov. epistolae ed. Wisocki 1546—1553. 10 k. — Vol. II, (pars 1 et 2) Acta Joannis Sobieski 1649—1674, ed. Kluczycki. 20 k. —

Vol. III, V, VII, Acta Regis Joannis III (ex archivo Ministerii rerum exterarum Gallici) 1074—1683 ed. Walliszewski. 30 k. — Vol. IV, IX (pars 1. et 2.) Card. Stanisłai Hosii epistolae 1525—1558 ed. Zakrzewski et Hipler. 30 k. — Vol. VI, Acta Regis Joannis III ad res expeditionis Vindobonensis a. 1683 illustrandas ed. Kluczycki. 10 k. — Vol. VIII (pars 1. et 2.), XII (pars 1. et 2.), Leges, privilegia et statuta civitatis Cracoviensis 1507—1795 ed. Piekosiński. 40 k. Vol. X, Lauda conventuum particularium terrae Dobrinensis ed. Kluczycki. 10 c. — Vol. XI, Acta Stephani Regis 1576—1586 ed. Polkowski. 6 k.

Monumenta Poloniae historica, in 8-vo imp., vol. III—VI. — 102 k.

Acta rectoralia almae universitatis Studii Cracoviensis inde ab anno MCCCCLXIX, ed. W. Wislocki. T. I, in 8-vo. — 15 k.

»Starodawne prawa polskiego pomniki.« (*Anciens monuments du droit polonais*) in 4-to, vol. II—X. — 72 k.

Vol. II, Libri iudic. terrae Cracov. saec. XV, ed. Helcel. 12 k. — Vol. III, Correctura statutorum et consuetudinum regni Poloniae a. 1532, ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. IV, Statuta synodalia saec. XIV et XV, ed. Heyzmann. 6 k. — Vol. V, Monumenta literar. rerum publicarum saec. XV, ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. VI, Decreta in iudiciis regalibus a. 1507—1531 ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. VII, Acta expedition. bellic. ed. Bobrzyński, Inscriptiones clonodiales ed. Ulanowski. 12 k. — Vol. VIII, Antiquissimi libri iudiciales terrae Cracov. 1374—1400 ed. Ulanowski. 16 k. — Vol. IX, Acta iudicii feudalis superioris in castro Golez 1405—1546. Acta iudicii criminalis Muszynensis 1647—1765. 6 k. — Vol. X, p. 1. Libri formularum saec. XV ed. Ulanowski. 2 k.

Volumina Legum. T. IX. 8-vo, 1889. — 8 k

Sciences mathématiques et naturelles.

»Pamiętnik.« (*Mémoires*), in 4-to, 17 volumes (II—XVIII, 178 planches, vol. I, épuisé). — 170 k.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń.« (*Séances et travaux*), in 8-vo, 41 vol. (319 planches). — 376 k.

»Sprawozdania komisji fizyograficznej.« (*Comptes rendus de la Commission de physiographie*), in 8-vo, 35 volumes (III, VI—XXXIII, 67 planches, vol) I, II, IV, V, épuisés). — 274 k. 50 h.

»Atlas geologiczny Galicyi.« (*Atlas géologique de la Galicie*), in fol., 12 livraisons (64 planches) (à suivre). — 114 k. 80 h.

»Zbiór wiadomości do antropologii krajowej.« (*Comptes rendus de la Commission d'anthropologie*), in 8-vo, 18 vol. II—XVIII (100 pl., vol. I épuisé). — 125 k.

»Materiały antropologiczno-archeologiczne i etnograficzne.« (*Matériaux anthropologiques, archéologiques et ethnographiques*), in 8-vo, vol. I—V, (44 planches, 10 cartes et 106 gravures). — 32 k.

Świątek J., »Lud nadrabski, od Gdowa po Bochnią.« (*Les populations riveraines de la Raba en Galicie*), in 8-vo, 1894. — 8 k. Górski K., »Historia piechoty polskiej« (*Histoire de l'infanterie polonaise*), in 8-vo, 1893. — 5 k. 20 h. »Historia jazdy polskiej« (*Histoire de la cavalerie polonaise*), in 8-vo, 1894. — 7 k. Balzer O., »Genealogia Piastów.« (*Généalogie des Piasts*), in 4-to, 1896. — 20 k. Finkel L., »Bibliografia historii polskiej.« (*Bibliographie de l'histoire de Pologne*) in 8-vo, vol. I et II p. 1—2, 1891—6. — 15 k. 60 h. Dickstein S., »Hoëne Wronski, jego życie i dzieła.« (*Hoëne Wronski, sa vie et ses oeuvres*), lex. 8-vo, 1896. — 8 k. Federowski M., »Lud białoruski.« (*L'Ethnographie de la Russie-Blanche*), in 8-vo, vol. I—II. 1897. 13. k.

»Rocznik Akademii.« (*Annuaire de l'Académie*), in 16-o, 1874—1898 25 vol. 1873 épuisé) — 33 k. 60 h.

»Pamiętnik 15-letniej działalności Akademii.« (*Mémoire sur les travaux de l'Académie 1873—1888*). 8 vo, 1889. — 4 k.